

ATTESTATION D'ADMISSIBILITE

Je soussigné, David FAILLY, Directeur du CEFIPA (Centre de Formation d'Ingénieurs par l'Apprentissage), certifie par la présente que :

BROHAN Nolan

est admissible à la/les formation(s) d'Ingénieurs citée(s) ci-dessous :

Formation d'Ingénieur Systèmes électriques - CNAM

Votre admission définitive au sein de la promotion 2023-2026 est soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil et une mission en entreprise conforme aux exigences législatives et validée par l'école.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Nanterre, le 16 mai 2023

CEFIPA
Centre de Formation d'Ingénieurs par Alternance
93 boulevard de la Seine - CS 40177
92023 NANTERRE cedex
Tél. 01 55 17 80 00
N° Siret : 489 005 425 9036 - SIREN 92234710

David FAILLY,
Directeur du Cefipa *Po : ALBICINI*

